

/DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le quatorze septembre (**14 septembre 2015**), à 20h00,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2015

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, BUATOIS Yves, CHATOT
Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET
Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves,
NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

Absent excuse : Néant

Secrétaire de séance : TISSOT Thierry

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15 -
Votants : 15

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:
Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 16 juillet 2015.

II – URBANISME

1 - Suivi des dossiers d'urbanisme :

D'une part, M. le maire informe les élus :

- a) qu'une demande de permis de construire :
 - a. pour une maison d'habitation (lot N°4 à la Pièce Rougemont) déposée par M. VANNIER Yves et Mme DUBOIS Alison a été acceptée
 - b. Pour une maison d'habitation (lot N° 6 à la Pièce Rougemont) déposée par M. et Mme DURAKSAHIN Ramazan a été acceptée
- b) qu'une déclaration de travaux déposée par M. BERNARD Jean-Marie et Mme GILLET Nathalie pour une réfection de toiture a été acceptée
- c) qu'une demande de renouvellement de certificat urbanisme, déposée par Mme RIVOIRE Corinne a été acceptée

D'autre part, il leur communique pour information :

- a) le dépôt d'une demande de permis de construire pour extension d'une stabulation à la Grange Bedey
- b) le dépôt d'une déclaration préalable de 20m² pour un abri pour chevaux, Rue de la Malatière
- c) le dépôt d'une déclaration préalable pour un abri de jardin, Chemin des Genêtes
- d) le dépôt d'une demande de permis de construire, pour une maison d'habitation à la Pièce Rougemont

2 – Vente de terrains :

- a) Lot N° 7 à Mme CHATOT Céline, au prix de 20 000 €
- b) Lot N° 6 à M. et Mme DURAKSAHIN Ramazan, au prix de 20 000€
- c) Lot N° 4 à M. VANNIER Yves et Mme DUBOIS Alison au prix de 45 000 €

3 – Le point sur le projet de salle multi-services :

Suite à la rencontre avec M. MICHE du SIDEC, une consultation sera lancée sur le BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics), destinée à rencontrer des architectes et à entendre leurs propositions.

Une réunion publique sera organisée, début octobre, avec M. MICHE du SIDEC et Mme JUILLARD-FERREUX du CAUE 39, dès que des éléments précis pourront être communiqués à la population.

4 – Le point sur la rentrée des classes

Les 4 enseignants en place (O.AMARO, Jean-Michel MAUBLANC, Virginie PAUL-MARECHALLAT, Rachel BUATOIS) se partagent les 99 élèves, assistés par les 2 mêmes ATSEM en maternelle (Annie POURCELOT et Martine CHEVASSUS) et par 2 nouvelles Assistantes de Vie Scolaires (Sophie LIMA-GOMES et Camille CURIE).

Mme Sabine VASSEUR assurera le remplacement de Mme BUATOIS le mardi lorsque cette dernière sera en décharge de direction.

5 – Cheminement doux entre l'école primaire et l'école maternelle :

Après avoir étudié les devis transmis par 5 entreprises locales, la commission « voirie » a retenu l'offre de l'entreprise GANDROZ Jean-Yves.

6 – Achat d'un défibrillateur

Mme BORNOT-FAIVRE ayant consulté plusieurs entreprises, le choix définitif se porte sur la proposition de DEFIBTECH pour un défibrillateur d'un montant de 1 332.18 € HT qui sera mis en place dans le hall de la mairie, avec un accès 7 jours sur 7 et une signalétique appropriée.

Une subvention de 1 000 € a été accordée pour cet investissement, par le Conseil Départemental.

7 – Communauté de Communes et communes nouvelles

M. le Maire informe les élus des nouvelles conditions régissant les communautés de communes (nombre d'habitants, nouvelles compétences...) ainsi que les débats portant sur les communes nouvelles.

8 – Téléthon 2015

Jean-Claude FAUVEY , responsable de la commission « animation » proposera un partenariat aux associations locales pour une soirée jeux de société avec vente de pâtisseries et urne au profit du Téléthon.

9 – Repas du Conseil Municipal et des employés communaux

Il aura lieu le 11 novembre après la cérémonie commémorative, le lieu restant à déterminer.

10 – Location des logements communaux

Mme DESGUILLES Sylvie sera remplacée dans le F2 Nord au 2 Rue des Ecoles par Nicolas DETROIT à compter du 15 septembre.

Le studio meublé de la maternelle sera loué à compter du 20 septembre à Nicolas VENTURA, étudiant au LEGTA de MONTMOROT.

11 – Achat de panneaux de signalisation

Le Conseil accepte le devis de l'entreprise GIROD pour la fourniture d'un panneau « Rue du Bois » (68.87 € HT), et un panneau « LARNAUD » (142.09 € HT), à l'entrée de l'agglomération Rue de la Gare.

Thierry TISSOT, responsable de la sécurité routière, propose le remplacement des panneaux signalant le passage des écoliers.

12 – Radar pédagogique vandalisé

L'expert des assurances AXA est attendu pour le 18 septembre afin de déterminer le montant accordé pour le préjudice.

M. le Maire informe les élus que le panneau de limitation à 70, situé le long de la Route de Fontainebrux, après le carrefour de la Rue du Franois, dans le sens Fontainebrux/Larnaud a également reçu des plombs. M. le Maire en informera la gendarmerie dans le cadre de l'enquête en cours sur le vandalisme subi par le radar pédagogique.

13 – Cartes Avantage Jeunes

La distribution de cartes avantage jeunes, pour les enfants et jeunes de 3 à 20 ans, sera programmée pour l'automne 2016.

14 – Elagage des platanes communaux (parking de la place de la mairie, du cimetière et cour de la maternelle)

La location de matériel adéquat sera étudiée afin de déterminer le meilleur coût pour ce travail annuel, par rapport à l'intervention d'une entreprise spécialisée.

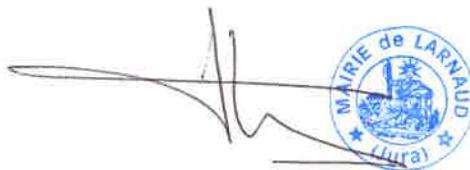
15 – Subvention ADMR

Les élus sont informés des remerciements reçus de Mme la Présidente de l'ADMR de DESNES suite au versement d'une subvention de 250 €.

16 – Opération « brioches »

Elle aura lieu du 05 au 11 octobre et sera organisée par Patrick NOBLET.

**Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Philippe Antoine'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MAIRIE de LARNAUD' at the top and 'JURA' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a castle tower and a cross.